

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 9 JUIN 2022 EN AUDIOCONFERENCE -

Préambule : Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2022

1 MAROLLES-SUR-SEINE – Société des Crématoriums de France et Communauté de Communes du Pays de Montereau 09h30

Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de création d'un crématorium et d'un site cinéraire sur la commune de Marolles-sur-Seine.

Rapporteur : Mme Stéphanie SAUGEOT – Sous-préfecture de Provins – Affaires funéraires